

La concordance des temps

Durée : 60 min

Barème : / 20 points

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Compréhension et compétences d'interprétation

/ 4 pts

- a. Son nom (Charles-François-Bienvenu Myriel), sa fonction (évêque de Digne) en 1815, son âge (environ soixante-quinze ans), la durée de sa charge (depuis 1806).
- b. Le narrateur (Hugo) s'adresse au lecteur ; le « nous » signale un narrateur qui intervient dans son récit et commente ce qu'il raconte.
- c. Ce que les gens disent d'une personne, même faux, pèse autant que ses actes sur sa vie et son destin : la réputation compte autant que la vérité.
- d. Il justifie une digression par le souci d'exactitude (« pour être exact en tout ») : les rumeurs éclairent le personnage et la façon dont il est perçu, même si elles ne font pas avancer l'action.

Repère — un narrateur qui dit « nous » et commente son récit est un narrateur intervenant ; repère-le, c'est souvent une question du brevet.

2 Grammaire : les temps du texte

/ 4 pts

- a. Imparfait de l'indicatif ; valeur descriptive, arrière-plan : le narrateur présente la situation du personnage.
- b. Plus-que-parfait de l'indicatif ; antériorité : les rumeurs et l'arrivée sont antérieures à 1815, moment où commence le récit.
- c. Subjonctif présent, exigé par la conjonction de concession « quoique ».
- d. Subjonctif imparfait du verbe être ; équivalent courant : « même si ce n'était que pour être exact en tout ».

Le point clé — un plus-que-parfait dans un récit à l'imparfait ou au passé simple signale toujours un fait antérieur : c'est la première chose à dire.

3 Appliquer la concordance des temps

/ 4 pts

- a. appartenait (simultanéité, imparfait) ; vendrait (postériorité, conditionnel présent).
- b. furent partis (passé antérieur, antériorité immédiate après « quand ») ; avaient oublié (plus-que-parfait, antériorité).
- c. se tût, fermât, commençât : subjonctif imparfait après une principale au passé (registre soutenu).
- d. rendrait (conditionnel présent, postériorité) ; aurait fini (conditionnel passé, antériorité dans le futur du passé).

Erreur fréquente — écrire un futur simple après une principale au passé (« il a dit qu'il viendra ») : le futur du passé se conjugue au conditionnel présent.

4 Réécriture : du discours direct au discours indirect

/ 4 pts

- a. Le vieil évêque déclara à ses visiteurs que sa porte resterait ouverte à tous.
- b. La servante lui demanda s'il avait dormi là la nuit précédente.
- c. Le voyageur murmura que la veille on l'avait chassé de partout et que le lendemain il repartirait.
- d. L'évêque lui répondit de s'asseoir près du feu et de ne pas s'inquiéter pour la note.

Attention — un impératif ne se transpose pas avec « que » : il devient « de » + infinitif, et la négation encadre l'infinitif (« de ne pas s'inquiéter »).

5 Dictée préparée : les temps du récit

/ 4 pts

- a. marchait ; avait quitté ; savait ; attendait ; aperçut ; pressa ; se demanda ; accepterait.
- b. aperçut, pressa, se demanda : actions ponctuelles et successives qui font avancer le récit (premier plan) ; l'imparfait décrivait une situation durable.
- c. « La veille » situe l'action avant le moment du récit : antériorité → plus-que-parfait.
- d. Conditionnel présent = futur dans le passé, postériorité par rapport à « se demanda » ; discours direct : « Acceptera-t-on de m'ouvrir ? ».

Astuce — les repères temporels (« depuis l'aube », « la veille », « vers midi ») dictent le temps du verbe : lis-les avant de conjuguer.